
TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL EN MATIÈRE DE PAIEMENT POUR SERVICES ÉCOSYSTEMIQUES (PSE) EN CÔTE D'IVOIRE

1. Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan d'action stratégique (PAS) 2021-2030, le Comité des pêches du centre-ouest du golfe de Guinée (CPCO), en partenariat avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), met en œuvre le projet « Utilisation de la planification spatiale marine dans le golfe de Guinée pour la mise en œuvre du paiement pour services écosystémiques et des solutions côtières fondées sur la nature » (MarEcoPlan).

Ce projet, financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM-7), est mis en œuvre sur une période de trois ans (janvier 2024 – janvier 2027) et vise à renforcer la gestion durable des écosystèmes côtiers et marins dans la région du golfe de Guinée.

Afin de faciliter la mise en œuvre de ce projet, en particulier de sa composante 2 au niveau national, et d'assurer une meilleure coordination avec les institutions nationales et les acteurs locaux, le CPCO souhaite recruter un consultant national en Paiement des Services Écosystémiques (PSE) qui travaillera en étroite collaboration avec le consultant international et sous la supervision du coordonnateur du projet.

2. Objectif de la mission

Appuyer la mission du consultant international en PSE en facilitant la collecte de données, la coordination avec les acteurs nationaux et locaux, et l'ancrage institutionnel et opérationnel des systèmes de paiement pour services écosystémiques.

3. Tâches et responsabilités du consultant

a) Coordination et supervision nationales

- Servir de point de convergence national pour la mission du consultant international ;
- Faciliter la coordination avec les institutions publiques, les autorités locales, les ONG et le secteur privé ;
- Organiser des réunions, des consultations et des ateliers avec les acteurs nationaux ;
- Suivre l'avancement de la mission et veiller à ce que les activités respectent le contexte et les priorités nationales.

b) Collecte et analyse des données

- Cartographie des ressources marines et côtières susceptibles d'attirer des services écosystémiques ;
- Données sur les services écosystémiques : quels sont les avantages et pour qui ?;
- Données d'évaluation économique (Évaluation monétaire des services) ;
- Données socio-économiques et relatives aux moyens de subsistance,

- Données institutionnelles et de gouvernance.
- Pressions et menaces
- Suivi-évaluation
- Fournir un appui technique pour l'analyse du potentiel des PSE dans le contexte national.

c) Facilitation de l'intégration institutionnelle

- Contribuer à la validation nationale des recommandations du consultant international ;
- Identifier les partenariats locaux et les opportunités de financement pour la mise en œuvre du PSE ;
- Appuyer l'élaboration de recommandations pratiques pour leur mise en œuvre opérationnelle au niveau national.

d) Renforcement des capacités et diffusion

- Appuyer la préparation de matériel pédagogique destiné aux acteurs nationaux ;
- Organiser et faciliter la participation nationale aux ateliers de formation et de validation ;
- Assurer la diffusion des résultats aux institutions locales et aux parties prenantes.

e) Assistance à la rédaction des livrables

- Fournir des contributions locales pour les rapports du consultant international ;
- Produire des rapports nationaux techniques qui tiennent compte des priorités et des contraintes locales.

4. Livrables attendus

- Rapport de compilation des données et initiatives nationales existantes en lien avec les PSE ;
- Rapport sur les consultations nationales et les réunions avec les parties prenantes ;
- Rapport de l'atelier national sur le PSE ;
- Production de notes techniques nationales intégrées dans les livrables globaux du consultant international ;
- Rapport final de mission.

5. Durée de la mission

La mission durera 30 jours ouvrables, répartis sur l'année 2026, conformément à la mission du consultant international.

6. Supervision et coordination

- Le consultant national travaillera sous la supervision du coordonnateur de projet et en étroite collaboration avec :
 - le consultant international ;

- les points focaux nationaux du projet ;
- institutions et partenaires locaux.

7. Profil du consultant

- Diplôme universitaire (minimum Master) en économie environnementale, écologie marine, gestion intégrée des zones côtières ou domaines équivalents ;
- Minimum 5 ans d'expérience professionnelle dans la gestion des ressources naturelles, les mécanismes de PES ou les projets environnementaux ;
- Bonne connaissance du contexte institutionnel, réglementaire et écologique national ;
- Expérience en matière de coordination et de mobilisation des parties prenantes ;
- Bonnes compétences en rédaction technique ;
- Maîtrise de la langue officielle du pays.

8. Procédures de soumission

- Curriculum vitae détaillé (5 pages maximum) ;
- Une proposition technique (comprenant la compréhension des termes de référence, la méthodologie de mise en œuvre de la mission et un calendrier indicatif).
- Proposition financière des honoraires, sans frais associés.